

En décembre 2012, France Volontaires a lancé une étude sur les dynamiques des engagements volontaires* et solidaires à Madagascar. Cette étude a permis d'établir un panorama qualitatif et quantitatif des pratiques d'engagement volontaires dans le pays.

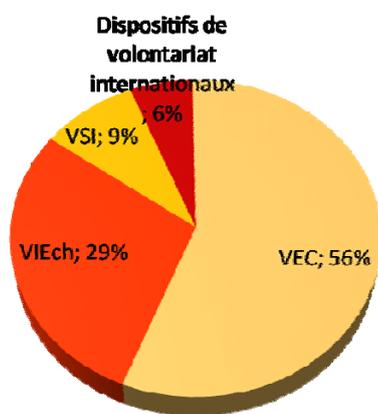
50 structures d'accueil (SA) ont participé à cette étude. Les données récoltées auprès de ces structures ont permis d'identifier 444 V.I.E.S s'étant engagés au cours de l'année 2012.

LES VOLONTAIRES INTERNATIONAUX D'ECHANGE ET DE SOLIDARITE

Une majorité de volontaires hors dispositif

* Les 444 VIES recensés ont été classés dans 4 types :

Document 1 : Types des VIES recensés



* Les Volontariats d'Echange de Compétences (VEC) sont réalisés par ceux qui, en activité ou à la retraite, souhaitent enrichir leur expérience et apporter un savoir faire professionnel, sans aucun but lucratif, auprès de ceux avec qui ils échangent.

* Les Volontariats d'Initiation et d'Echange (VIEch), concernent toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales. Ce type comprend les volontaires de deux dispositifs français : JSI* et VVSI*.

* Les Volontariats de Solidarité Internationale (VSI*) : dispositif mis en œuvre dans le cadre de la loi du 23 février 2005.

* Des volontaires français engagés dans des dispositifs internationaux ont également été recensés.

* 87% des 444 volontaires (soit 385 VIES) recensés au cours de l'étude ne relèvent pas de dispositifs de l'Etat français (par exemple : les jeunes des chantiers partent pour la plupart en dehors des JSI/VVSI). Ils constituent le cœur de cible des actions de France Volontaires.

Des volontaires jeunes et qualifiés

Les structures d'accueil des VIES ont été interrogées sur les volontaires qu'elles ont reçus au cours de l'année 2012.

* 59% des VIES sont des femmes (sur un total de 266 VIES)

* 36% des VIES ont entre 18 et 26 ans (sur un total de 146 VIES)

* 75% des VIES ont fait des études supérieures (sur un total de 67 VIES)

France Volontaires (anciennement AFVP) est devenue en 2009 la plateforme associative du volontariat français. Cette plateforme a été créée afin de favoriser le développement qualitatif et quantitatif des différentes formes d'engagement volontaire et solidaire à l'international.

Toutes ces formes d'engagement ont été regroupées sous l'appellation de VIES (Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité). Cela recouvre des dispositifs français existants (VSI, JSI, VVSI...), mais passe également par d'autres canaux (régionaux ou locaux) ou encore hors de tout dispositif d'Etat (bénévoles, stagiaires...). Les pouvoirs publics français chiffrent à plus de 4500 le nombre de volontaires qui s'engagent chaque année. Toutefois, cela ne prend pas en compte tous ceux qui partent en dehors des cadres officiels, et dont il est difficile d'avoir une estimation quantitative précise.

En 2009, une première vague d'études sur les différentes formes d'engagement volontaire et solidaire français avait été menée dans plusieurs pays (dont Madagascar). Cela a permis de mieux cerner les attentes en matière de volontariat et de préciser le contenu des nouvelles missions de la plateforme France Volontaires.

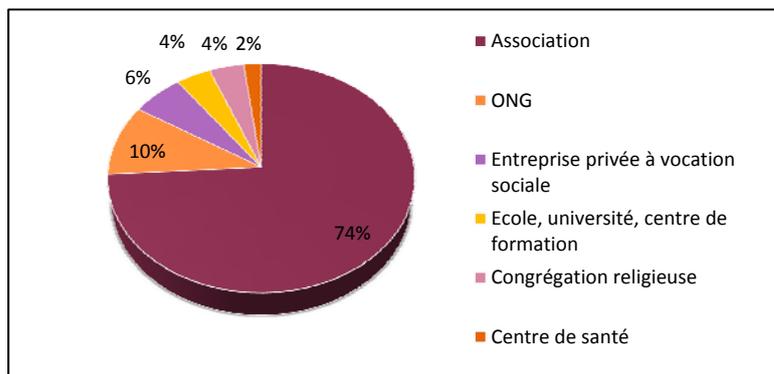
Trois ans plus tard, ces études sont reconduites afin d'actualiser les données sur les VIES et leurs structures d'accueil. Mais aussi de permettre à France Volontaires et à ses Espaces Volontariats d'adapter l'offre de services.



DES STRUCTURES ASSOCIATIVES OEUVRANT DANS DES DOMAINES SOCIAUX

* Sur les 50 structures d'accueil des VIES interrogées, 74% sont des associations françaises ou malgaches.

Document 2 : Statuts des structures d'accueil des VIES



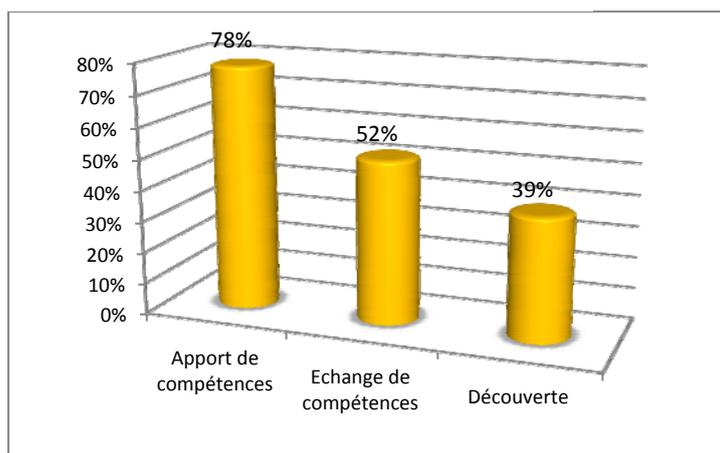
* 26% des SA s'investissent dans l'éducation, l'enseignement et la francophonie

* 20% des SA s'investissent dans la santé, l'éducation sanitaire et sociale

DES MISSIONS ORIENTEES VERS L'APPORT DE COMPETENCES

Objectifs des missions des VIES

Document 3 : Objectifs des missions des VIES

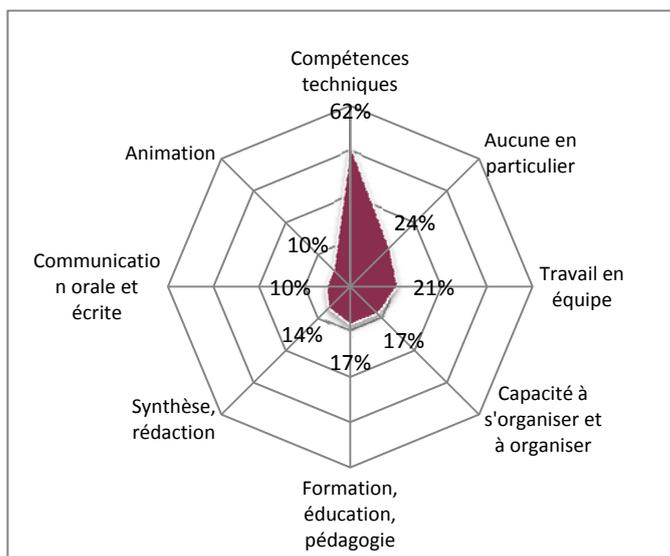


* Pour 78% des structures, l'objectif principal de l'accueil des VIES français est l'apport de compétences.

* L'échange de compétence est le deuxième objectif, visé. 52% des structures pensent que le volontaire acquiert également des compétences au cours de sa mission. Ceci révèle toute l'importance accordée à la mixité d'une équipe.

Profil des VIES recherché

Document 4 : Compétences recherchées chez les VIES



Les SA recherchent donc des VIES ayant des compétences à apporter. Ainsi, 62% des SA¹ ciblent des volontaires ayant des spécialités techniques correspondant aux actions des structures.

Par ailleurs, les qualités recherchées par les SA, montrent la nécessité d'avoir des volontaires qui s'intègrent facilement à leur environnement social et de travail, de manière à ce qu'ils puissent être opérationnels sur leurs missions.

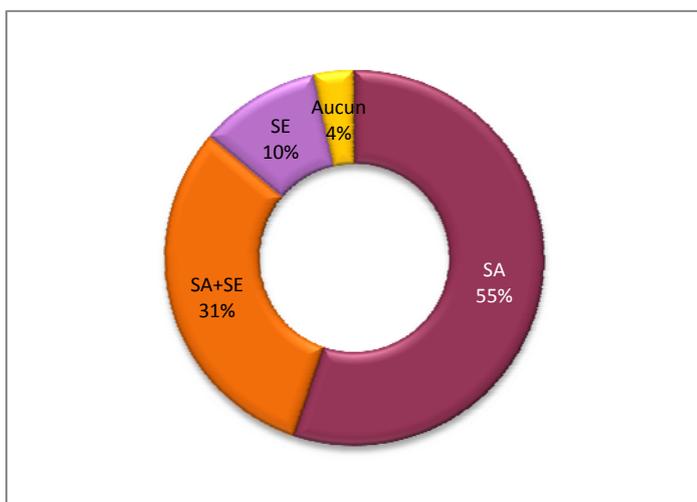
- * Ouverture d'esprit,
- * Autonomie,
- * Capacités d'adaptation,
- * Aisance relationnelle.

¹ Données recueillies lors des entretiens approfondis auprès de 29 structures d'accueil

- * 69% des SA produisent des documents de mission pour les VIES qu'elles reçoivent. Ces documents sont cependant inexistantes lorsqu'il s'agit de bénévoles.
- * Dans 65% des SA, les volontaires reçoivent une formation de préparation au départ et à la mission. Cette formation est dispensée par les structures d'accueil en France ou à Madagascar. Elle est également souvent réalisée par la structure d'envoi des VIES.
- * La formation au départ bénéficie à tous les VIES, excepté les bénévoles et les stagiaires.
- * Lorsqu'elle est dispensée par la structure d'accueil, la formation concerne principalement le cadrage des activités de la mission du volontaire.

Document 4 : Qui effectue le suivi des VIES au cours de leur mission ?

Pendant la mission



- * 86%² des SA effectuent un suivi de leurs volontaires pendant les missions.
 - * Dans 31% des SA, le suivi est doublé du suivi des structures d'envoi.
 - * Dans la majorité des SA, le suivi est réalisé de manière informelle ou par téléphone et mail. Ce suivi concerne principalement les activités des VIES, soit un suivi technique. Les aspects psychologiques et d'intégration sont pris en compte dans une moindre mesure (moins de 50% des structures). Les SA reconnaissent qu'une bonne adaptation du volontaire est primordiale pour la réalisation de la mission.
- * Bien qu'elles effectuent le suivi des missions, les structures d'accueil ne possèdent pas de méthodologie et d'outils propres au suivi.

DES STRUCTURES D'ACCUEIL SATISFAITES DES VIES FRANÇAIS

Le volontariat français à de l'avenir à Madagascar, en effet :

- * 82% des structures d'accueil interrogées reçoivent des VIES français depuis plus de 6 ans.
- * Par ailleurs, elles ont une bonne appréciation des VIES français reposant sur : sur les compétences et le travail fourni par les volontaires, ainsi que leur savoir-être et leur capacité de proposition.

² Données recueillies lors des entretiens approfondis auprès de 29 structures d'accueil

FRANCE VOLONTAIRES ATTENDU SUR L'AMÉLIORATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DES MISSIONS

Les SA interrogées ont souvent fait part de leurs besoins d'accueillir plus de VIES. Aujourd'hui, France Volontaires les dirige vers les différentes structures d'envoi de volontaires, et les accompagne sur les démarches pour effectuer une demande.

Lorsqu'elles ont été interrogées sur leurs besoins, et sur les services que France Volontaires pourrait fournir, les SA ont fait part d'attentes en matière d'amélioration des missions :

- * Renforcement des compétences sur le suivi (méthodologie et outils),
- * Formation sur l'interculturalité, pour mieux comprendre les besoins spécifiques des français et ainsi les accueillir dans de meilleures conditions,
- * Accueil et formation des VIES à leur arrivée à Madagascar.

Enfin, au regard du fait que les missions des VIES sont principalement orientées sur l'apport de compétences techniques, France Volontaires doit jouer un rôle dans la définition des missions, et conseiller les SA sur le ciblage et la sélection des VIES.

Acronymes et définitions

JSI : le programme Jeunesse / Solidarité Internationale est calqué sur le dispositif VVSI. Il se différencie par le fait que les jeunes ne sont pas nécessairement issus de quartiers défavorisés. L'enveloppe du MAEE était de 390 000€ en 2008, soit une progression de 155% depuis l'initiation de ce programme en 1997.

SA : Structures d'accueil, ce sont les organisations (associations, etc.) qui reçoivent les VIES lors de leurs missions.

SE : Structures d'envoi, il s'agit des organismes qui mettent les volontaires à disposition des structures d'accueil partenaires.

VIES : Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité. Cette appellation regroupe des formes d'engagement variées, passant par des dispositifs français existants, mais également hors de tout dispositif. Il est donc très difficile de disposer d'une vision exhaustive de cette dynamique.

VSI : Volontaires de Solidarité Internationale. Il s'agit d'un dispositif d'Etat mis en œuvre dans le cadre de la loi du 23 février 2005. Il donne lieu à un contrat passé entre la structure d'envoi et le volontaire, spécifiant les missions et les conditions dans lesquelles le volontaire est envoyé. 23 associations sont agréées pour l'envoi de VSI (dont France Volontaires).

VVSI : le programme Ville, Vie et Vacances / Solidarité Internationale est un dispositif étatique destiné à cofinancer des microprojets menés par des jeunes issus des quartiers relevant de la politique de la Ville. Il est piloté par les pouvoirs publics et des associations et le MAEE lui alloue une enveloppe financière annuelle : 340 000€ en 2008, soit une progression de 270% depuis l'initiation de ce programme en 1991.

Sources

Données : Questionnaires et entretiens conduits lors de l'enquête sur les VIES du 15 décembre 2012 au 15 mars 2013

Site de l'Observatoire des Engagements Volontaires et Solidaires à l'International : <http://www.observatoire-volontariat.org/>

Production : France Volontaires – Observatoire des Engagements Volontaires et Solidaires à l'Internationale

Auteur : Manon Albagnac – Mars 2013

